

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 73 (2011)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Nouvelles des sections

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ■ Nouvelles des sections



VS

### 60 ans au service des agriculteurs

Lors de l'Assemblée annuelle à Viège de la section Valais, le président Dominik Salvati a relevé l'intérêt constant que les membres prêtent aux nouveautés du monde agricole. Si l'effectif des membres fléchit vu les cessations ou les regroupements d'exploitations, le comité de l'AVETA, une des sections de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), a rajeuni, avec la présence de trois jeunes agriculteurs.

Qu'il s'agisse de cours d'informatique ou d'atelier, du calcul des coûts, de conseils techniques ou de défense professionnelle, l'ASETA ne cesse de s'engager en faveur de l'agriculture. L'association continue à assumer ce rôle et se concentre ainsi davantage sur la formation continue. Les cours de conduite G40 en sont un exemple : les jeunes le suivent pour mieux maîtriser la conduite de tracteurs et de machines agricoles. En Valais, il se déroule une à deux fois par année, à Viège ou à Sion selon la demande. Dominik Salvati s'est plu à souligner l'engouement suscité par le nouveau cours organisé en 2010 portant sur la conduite des tracteurs et spécialement destiné aux femmes. Le président, Dominik Salvati, reste convaincu que l'ASETA et ses sections cantonales jouent un rôle important et peuvent apporter de bonnes idées au bon moment, afin que les agriculteurs ne se laissent pas submerger par des réglementations tous azimuts.

Ces assises ont aussi été l'occasion de nommer un nouveau membre au comité. En remplacement de Freddy Coppey, l'assemblée a élu David Jacquemoud, un jeune agriculteur qui possède un domaine à Evionnaz. Après Joël Bessard en 2010 et Mathieu Vergères en 2009, c'est le troisième jeune agriculteur à être élu au comité de l'AVETA.

#### Sécurité

Philippe Cossy, représentant du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA), a ainsi rappelé aux membres de la section valaisanne les nouvelles prescriptions relatives aux feux de gabarit. Il a mentionnée que le SPAA était partie prenante d'une grande campagne de prévention organisée sur le plan suisse, en collaboration avec le Bureau de prévention des accidents (BPA) et la SUVA. Selon les statistiques d'accidents mortels ou conduisant à des invalidités graves, les métiers de l'agriculture sont les troisièmes plus dangereux de notre pays.

Extrait tiré de l'article de Brigitte Gabbud, publié avec l'aimable autorisation du journal Agri.



VD

### Nouveau président

Des changements sont intervenus au comité de la section vaudoise de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA). Un nouveau président a été élu le 16 février.

Plus de cent membres et invités ont participé mercredi 16 février, à Gollion, à l'Assemblée générale de la section vaudoise de l'ASETA, présidée pour la dernière fois par Willy Bachelard. Le comité a enregistré deux démissions, celle de Willy Bachelard, en fonction depuis 1994 et président depuis 2000, et celle d'Olivier Gavillet, en fonction depuis 1997. Ils ont été remplacés par Laurent Vernez, de Rovray, et Steve Bugnon, de Saint-Prex. Déjà membre du comité, c'est Michel Lugeon, de Daillens, qui reprend la

Présidence de la section, comptant 1875 membres, un effectif stable.

Olivier Gavillet et Willy Bachelard (président) ont quitté le comité. Longtemps, ils ont lutté aux côtés de l'ASETA pour obtenir - avec succès - des prescriptions facilitant la circulation des véhicules agricoles dans le trafic routier.



Deux nouveaux au comité : Steve Bugnon et Laurent Vernez



Michel Lugeon de Daillens est élu président de la section vaudoise

Tel est le fait marquant de cette assemblée qui a entre autres permis à Bertrand Dubois, du Service cantonal des automobiles, de présenter en salle et sur le terrain quelques modifications législatives concernant les machines et matériels agricoles, en particulier les nouvelles normes pour les feux de gabarit des remorques de travail et de transport.

S'il est un problème récurrent, c'est bien celui de la mobilité des véhicules agricoles spéciaux, mobilité de plus en plus entravée par les rétrécissements de chaussées et autres chicanes en tous genres. Willy Bachelard, à deux reprises, a demandé aux membres de la section qu'ils communiquent au comité les aménagements routiers dont ils ont connaissance pendant le délai de mise à l'enquête, car passé ce délai, « il sera trop tard pour faire valoir nos droits en matière de circulation ».

Parmi les autres informations données par le président, mentionnons que 85 jeunes vaudois (900 sur le plan suisse) ont suivi le cours pour le permis G40 en 2010, et que 232 contrôles de pulvérisateurs ont été effectués sur 16 sites, avec un taux d'échec de 9,1 %.

Un point important a encore été rappelé par Willy Bachelard : « Il est désormais obligatoire de prévoir sur les pulvérisateurs l'installation d'un bac de rinçage. »

Michel Pilet